



Que faire en cas de suspicion Covid-19 ?

1

J'ai des suspicions

J'informe Tuanh, la référente Covid-19 du club, en lui écrivant à [tuanh.tran@asperly.com](mailto:tuanh.tran@asperly.com) et j'indique :

- mon équipe,
- nom/prénom,
- statut (cas probable, symptomatique ou confirmé positif / négatif)
- la date du contact avec le cas confirmé et son nom/prénom,
- la date du test,
- la copie des résultats et les évolutions.
  - Ces informations seront transmises à l'ARS

2

Je passe le test RT-PC dans un des centres

- Je prends rendez-vous dans un des centres de dépistage dont la liste est disponible sur <https://sante.fr/>
- Je m'isole en attendant les résultats = je ne viens pas aux entraînements et j'informe mon équipe de la situation sur [Sporteasy](https://sporteasy.com)

Le test est négatif

- Alléluia, je peux revenir au club!

Le test est positif

- Les cas contacts de mon équipe s'isolent en attendant les consignes à suivre données par l'ARS.
- Que la force soit avec moi jusqu'à ma complète guérison (disparition des symptômes)

3

## Ma sortie d'isolement

### Dans un espace public

- Je ressors 7 jours après le début des symptômes, avec un masque chirurgical

### Au club Asperly

- Je reviens au club 14 jours après le début des symptômes car le masque n'est pas obligatoire pendant les entraînements
- Je reviens avec un certificat médical attestant que je ne suis plus contagieux

Et bien sûr, j'applique ces gestes barrières, je viens et repars masqué, idem pendant les pauses

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

## LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

- Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.
- Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.
- Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.
- Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

## CRISE DU CORONAVIRUS : FAUSSES BONNES IDÉES, VRAIES SOLUTIONS

En protégeant notre santé, nous pouvons aussi protéger notre environnement.

- FAUSSE BONNE IDÉE :** PRIVILÉGIER LES PRODUITS EMBALLÉS DANS DU PLASTIQUE  
**VRAIE SOLUTION :** ÉVITER LE PLASTIQUE  
Dans vos achats alimentaires, privilégiez les emballages durables, comme le sac réutilisable. Une fois à la maison, vos fruits et légumes peuvent être pelés ou, à défaut, lavés à l'eau potable et essuyés avec un essuie-tout, comme le recommande l'Anses.
- FAUSSE BONNE IDÉE :** JETER MES LINGETTES DANS LES TOILETTES  
**VRAIE SOLUTION :** JETER MES LINGETTES DANS UN SAC POUBELLE  
Les lingettes sont majoritairement composées de plastique, elles ne se diluent pas. Les jeter dans les toilettes crée des bouchons dans les canalisations qui nécessitent des interventions lourdes. Les lingettes doivent être jetées dans un sac poubelle dédié. Une fois rempli, le sac doit être fermé, puis conservé 24 h pour des raisons sanitaires. Après ce délai, il doit être jeté dans le sac à ordures ménagères.
- FAUSSE BONNE IDÉE :** BRÛLER MES DÉCHETS VÉGÉTAUX  
**VRAIE SOLUTION :** VALORISER MES DÉCHETS VÉGÉTAUX  
Brûler 50 kg de végétaux chez soi représente en termes d'émissions de particules fines l'équivalent de 14 000 km parcourus dans une voiture essence récente. Pour éviter cette pollution de l'air, privilégiez le compostage de vos déchets verts. Vous pouvez aussi les stocker en fonction de la réouverture de la déchetterie la plus proche de chez vous.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000